



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand le 23 avril 2018

Objet : Préavis de grève à partir du 2 mai reconductible pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale

Monsieur le Préfet,

En dépit de la forte mobilisation unitaire des 10 octobre 2017, 22 mars et 19 avril 2018, plus les semaines passent, plus il se confirme que **le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications** portées par les agents à l'occasion de ces mobilisations.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG, les coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées.

De nouveaux projets viennent encore noircir un tableau pourtant déjà bien sombre.

Tout laisse craindre en effet que CAP 22 ne s'avère être qu'une opération visant à habiller de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1er février qui, si elles sont appliquées, constitueraient à la fois une menace grave contre le Statut Général de la Fonction Publique et contre tou.te.s les agent.e.s qui la font vivre.

Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà, que ce soit dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics ou dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

IL EST IMPÉRATIF ET URGENT DE CHANGER DE DIRECTION !

**Parce que la Fonction Publique, avec ses fonctionnaires,
est garante de l'intérêt général de la population,**

**Parce que les moyens existent pour mettre en oeuvre des orientations
de progrès social pour tous,**

Parce que nous voulons un service public moderne et efficace,

Maison du Peuple - Place de la Liberté - 63000 CLERMONT-FERRAND Tél : 04.73.39.97.91 mail : csd63cgt@gmail.com



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

NOUS REVENDIQUONS :

Politique publique :

- Arrêt du processus de réforme territoriale s'il ne vise qu'à accroître la précarité
- Refus des annonces formulées dans le cadre du projet « Action publique 2022 »
- Mobilisation de moyens financiers pour un fonctionnement efficace des services publics
- Respect de la démocratie sociale, du syndicalisme et de ses moyens de fonctionnement.
- Maintenir les droits et prérogatives des instances représentatives du Personnel : CT, CAP, CHSCT...

Conditions de travail :

- Instauration des 32h pour réduire le chômage et garantir de meilleures conditions de travail
- Création d'emplois statutaires et remplacement des départs à la retraite
- Plan de titularisation des contractuel.le.s afin de combattre la précarité
- Respect de l'égalité professionnelle
- Cotisation augmentée à 3% pour le CNFPT afin que la formation soit un droit pour tous.

Carrière et Rémunération :

- Augmentation du point d'indice avec rattrapage et de meilleures évolutions de carrière
- Abrogation du jour de carence
- Abrogation du RIFSEEP
- Abandon de l'augmentation de la CSG et rétablissement d'une Sécurité Sociale solidaire et universelle.
- Défense et pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

Nos organisations soutiennent toutes les mobilisations à venir, dans les trois versants de la Fonction publique, pour défendre des **services publics de qualité, accessibles à toutes et tous**, avec amélioration des conditions de travail. Pour contribuer à la satisfaction de ces revendications, une campagne d'information et d'alerte des personnels est engagée.

PAR CONSÉQUENT,

La Fédération CGT des Services publics et sa composante du Puy de Dôme, la Coordination Syndicale Départementale (C.S.D), déposons un **préavis de grève** de 0 à 24 h, les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2018, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale, préavis leur permettant de participer aux actions qui sont organisées en territoire.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

**Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général**

Didier CHASSAING